



No de résolution  
ou annotation

2 mars 2026

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Couin, le lundi 2 mars 2026 à 19 h, sous la présidence du maire, Kevin Stoddard, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois, ainsi que les conseillers Paul Massé, Benoit Saint-Pierre et Ralph D. Farley. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Les conseillères Lyne Nadeau et Marie-Ève Chapdelaine sont absentes.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 2 mars 2026 à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal - Assemblée régulière 2 février 2026**
- 4. Nomination du maire suppléant - District 2**
- 5. Période de questions - Sujets généraux**
- 6. Urbanisme**
  - 6.1. Règlement numéro 355 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 concernant l'usage C3.9 (centres de la petite enfance) dans la zone CV-5 - Déclenchement de la consultation publique - Autorisation
  - 6.2. Règlement numéro 353 modifiant le Règlement de démolition numéro 334 et le Règlement de lotissement numéro 109
    - 6.2.1. Dépôt du rapport de la séance d'information publique
    - 6.2.2. Deuxième projet adoption
  - 6.3. 24, avenue de Melbourne Nord - Rénovation du revêtement extérieur, de la démolition de la véranda et le prolongement de la galerie en façade
  - 6.4. Université de Sherbrooke - Stagiaire en développement durable - Embauche
- 7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
  - 7.1. Nettoyage des puisards - Ouverture des soumissions
  - 7.2. Balayage de rues - Ouverture des soumissions
  - 7.3. Previa solutions inc. - Préparation de déclarations de conformité auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et évaluation d'une conduite pluviale existante - Offre de service
  - 7.4. Embauche - Journalier aréna-voirie - M. Benoît Hébert
  - 7.5. Embauche - journalier-chauffeur aux Travaux publics - M. Louis Vaillancourt
  - 7.6. Embauche - journalier aux Travaux publics - M. Isaac Richard
- 8. Service récréatif**
  - 8.1. Carmichael - Déshumidificateur - Soumission
  - 8.2. Corporation du pays de l'ardoise - Suivi
- 9. Administration - Direction générale**
  - 9.1. Dénomination - Rue des Bruyères
  - 9.2. Assiette de rue non-conforme - Arpenteur-géomètre - mandat
  - 9.3. Protection assurance pour les élus
  - 9.4. Vacances non-utilisées des directeurs - Autorisation de reporter
  - 9.5. Revenu Québec et Accès D - Nouveau signataire - Autorisation
  - 9.6. Fin de semaine des ventes-débarras - 6 et 7 juin 2026 - Coût
  - 9.7. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Digue -Prise de responsabilité
  - 9.8. Thermo 2000 - Conduite souterraine



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

9.9. L'archiviste Michel Hamel - Destruction de documents - Demande d'autorisation

9.10. Hydro-Québec - Demande de consentement municipal

### **10. Police, incendies et sécurité civile**

10.1. Programme de prévention en sécurité incendie - Adoption

10.2. Service de sécurité incendie de la région de Richmond - Rapport financier 2025 - Adoption

10.3. Service de sécurité incendie de la région de Richmond - Rapport annuel du préventiviste - Adoption

### **11. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**

11.1. Mouvement Santé mentale Québec - Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive - Demande de soutien

11.2. Association Épilepsie-Estrie inc. - Journée Lavande - Demande de soutien par illumination

11.3. Saint-Denis-de-Brompton - Financement du transport collectif - Demande de soutien

11.4. Centre de répit Théo Vallières - Souper bénéfique Steak Frites - Invitation

11.5. Légion canadienne - Taxes 2025 - Demande d'aide financière

11.6. Saint-Denis-de-Brompton - Demande à la MRC du Val-Saint-François - Application des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) - Exigences de distances minimales liées aux contraintes sonores - Demande de soutien

11.7. Chevaliers de Colomb - campagne du pain partagé - demande d'autorisation

### **12. Correspondances diverses**

12.1. Comité des Paniers de Noël - Remerciements

12.2. Via Expats - Remerciements

12.3. Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) - Conséquences du sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux.

### **13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)**

13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

### **14. Période de questions - Sujets à l'ordre du jour**

### **15. Affaires nouvelles**

### **16. Levée de la réunion**

#### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2026-03-02-01

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2026-03-02-02

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2 FÉVRIER 2026**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2026 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière du 2 février 2026 soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2026-03-02-03

#### 4. **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - DISTRICT 2**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de nommer la conseillère Lyne Nadeau comme mairesse suppléante, pour une période de 4 mois (mars à juin 2026 inclusivement), et qu'elle entre en fonction séance tenante.

(Adoptée)

#### 5. **PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS GÉNÉRAUX**

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets qui les préoccupent.

2026-03-02-04

#### 6. **URBANISME**

6.1. **Règlement numéro 355 modifiant le Règlement de zonage numéro 108 concernant l'usage C3.9 (centres de la petite enfance) dans la zone CV-5 - Déclenchement de consultation publique - Autorisation**  
En référence à la politique de consultation publique adopté, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'autoriser le déclenchement d'une consultation publique par le directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation, Francesco Cappai, dont la séance d'information publique est prévue le 13 avril 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-05

6.2. **Règlement numéro 353 modifiant le Règlement de démolition numéro 334 et le Règlement de lotissement numéro 109**

##### 6.2.1. **Dépôt du rapport de la séance d'information publique**

Le directeur général dépose le rapport de la séance d'information publique tenue le 19 janvier 2026 dernier concernant le projet de règlement n° 353 modifiant le règlement 334 sur la démolition et modifiant aussi le règlement n° 109 sur le lotissement.

##### 6.2.2. **Deuxième projet - Adoption**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement numéro 334 relatif aux démolitions des bâtiments doit être modifiés, afin d'inclure des critères plus précis sur la démolition des immeubles patrimoniaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de lotissement numéro 109 doit être modifié afin de s'aligner aux modifications faites aux règlements de zonage numéro 108 et de permis et certificats numéro 111;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné par le conseiller Saint-Pierre lors de la séance du 17 novembre 2025;

**CONSIDÉRANT QU'**une démarche de consultation publique a été déclenchée en référence à la politique de consultation publique adopté par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet du règlement a été déposé et adopté le 17 novembre 2025;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public de consultation a été publié le 31 décembre 2025;

**CONSIDÉRANT QU'**une séance d'information s'est tenue le 19 janvier 2026;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général a déposé le rapport de la séance d'information publique lors de la séance du 2 mars 2026;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune modification n'a été apportée au projet de règlement à la suite de ce rapport;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'adopter le deuxième projet de Règlement numéro 353 modifiant le Règlement de démolition numéro 334 et le Règlement de lotissement numéro 109.

(Adoptée)

2026-03-02-06

**6.3. 24, avenue de Melbourne Nord – Rénovation du revêtement extérieur, de la démolition de la véranda et le prolongement de la galerie en façade**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise la démolition de la véranda du premier étage (en façade), qui sera remplacée par une fenêtre à guillotine blanche;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise le remplacement des autres fenêtres par des fenêtres à guillotine de couleur blanche;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise le prolongement de la galerie existante jusqu'au coin du bâtiment et que le toit soit recouvert d'ardoise;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise la démolition de deux remises, puis la reconstruction dans le même style que le bâtiment principal, en utilisant les mêmes matériaux de revêtement extérieur (SmartSide) et les toitures de celles-ci seront en tôle d'acier de couleur ardoise anglaise;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise le déplacement d'une troisième remise se trouvant à la limite du terrain arrière afin qu'elle ne s'effondre pas;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise la restauration des corniches et des aisseliers qui seront conservés et peints en blanc;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande vise également l'ajout d'une allée de stationnement en façade du bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de d'accepter certaines des demandes sous condition, et ne recommande pas l'ajout d'une allée de stationnement en façade;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 24, avenue de Melbourne Nord; de procéder à démolition de la véranda qui sera remplacée par une fenêtre, le prolongement de la galerie en façade, la rénovation du revêtement extérieur, le remplacements des fenêtres, ainsi que la démolition et la reconstruction de deux remise, à la condition que le garde-corps et les barrotins en bois existants en façade du bâtiment principal soient reconstruits en bois afin de préserver le style victorien; le conseil n'autorise pas l'ajout d'une allée de stationnement en façade, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

No de résolution  
ou annotation

2026-03-02-07

**6.4. Université de Sherbrooke – Stagiaire en développement durable -  
Embauche**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de procéder à l'embauche de M. Antoine Côté, étudiant au baccalauréat en économie, cheminement politique, à l'Université de Sherbrooke, à titre de stagiaire pour une durée de 15 semaines du 4 mai au 14 août, à un taux horaire de 22 \$, afin qu'il accompagne l'urbaniste dans les mesures de développement durable.

(Adoptée)

2026-03-02-08

**7. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

**7.1. Nettoyage des puisards – Ouverture des soumissions**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été réalisé pour le nettoyage des puisards;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants :

Soumissionnaires	Prix unitaire (avant taxes)
Enviro5 inc.	36,00 \$
Le Groupe ADE Estrie inc.	---
Sanikure	47,87 \$

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission d'Enviro5 inc., au montant de 36 \$ l'unité, pour le nettoyage des 450 puisards, pour un total de 16 200 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2026-03-02-09

**7.2. Balayage de rues - Ouverture des soumissions**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le balayage des rues;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de la soumission a donné le résultat suivant :

Soumissionnaires	Prix	
Les entreprises Breton 2017	-----	
Les entreprises Clément Fortier	Balai mécanique	160 \$/heure
	Camion arroseur de rues	-----
Les entreprises Myrroy inc.	Balai aspirateur	196 \$/heure
	Balai mécanique	210 \$/heure
Serge Létourneau (Pelouses SP)	-----	

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission de Les entreprises Myrroy inc. au montant de 196 \$/heure pour l'usage d'un balai aspirateur et de 210 \$/heure pour l'usage d'un balai mécanique, le tout taxes en sus.

(Adoptée)

2026-03-02-10

**7.3. Previa solutions inc. – Chemin Thomas - Préparation de déclarations  
de conformité auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte  
contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et  
évaluation d'une conduite pluviale existante – Offre de service**

CONSIDÉRANT le projet de réfection complète du chemin Thomas;

CONSIDÉRANT la demande de prolongation des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de pluviaux;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a demandé la réalisation d'une déclaration de conformité ainsi qu'une étude de la capacité hydraulique du segment de conduite pluviale en aval du chemin Thomas;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Previa solutions, firme d'ingénieurs, déjà au dossier;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond mandate Previa solutions pour la préparation d'une déclaration de conformités ainsi qu'une étude de la capacité hydraulique du segment de la conduite pluviale en aval du chemin Thomas pour la somme de 7 160 \$, taxes en sus, le tout tel que l'offre de services déposée le 13 décembre 2025.

(Adoptée)

**7.4. Embauches - Poste journalier aréna-voirie – M. Benoit Hébert**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il a procédé à l'embauche de M. Benoit Hébert au poste de journalier aréna-voirie, aux services Récréatifs et Travaux publics, parcs et immeubles, à l'échelon 3 et que son entrée en fonction est prévue pour le 16 mars 2026.

**7.5. Embauches - Poste journalier-chauffeur aux travaux publics – M. Louis Vaillancourt**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il a procédé à l'embauche de M. Louis Vaillancourt au poste de journalier-chauffeur au service des travaux publics, parcs et immeuble, à l'échelon 3 et que son entrée en fonction est prévue pour le 16 mars 2026.

**7.6. Embauches - Poste journalier aux Travaux publics – M. Isaac Richard**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'il a procédé à l'embauche de M. Isaac Richard au poste de journalier au service des Travaux publics, parcs et immeuble, à l'échelon 1 et que son entrée en fonction est prévue en mars 2026.

**8. SERVICE RÉCRÉATIF**

2026-03-02-11

**8.1. Carmichael – Déshumidificateur – Soumission**

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro FM24112025 de Carmichael pour le remplacement d'un déshumidificateur à l'aréna, au montant de 40 400 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2026-03-02-12

**8.2. Corporation du pays de l'ardoise - Suivi**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente avec la Corporation du pays de l'Ardoise est échue depuis le 31 décembre dernier concernant l'opération du bureau d'information touristique ainsi que de l'organisation des après-midis cirque;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la Corporation du pays de l'Ardoise soumise aux membres du conseil pour une nouvelle entente qui comprenait d'autres éléments que les deux précédemment mentionnés;  
**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ne voient pas en la pertinence des nouveaux mandats soumis;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a soumis une offre monétaire à la Corporation pour l'opération du bureau d'information touristique et l'organisation des après-midis cirque pour la saison 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation a refusé l'offre bonifiée de la Ville;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus lieu pour la Corporation d'occuper les locaux du 160 rue Principale Nord;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de demander à la Corporation du pays de l'Ardoise de libérer les locaux et de remettre les clefs en sa possession au plus tard le 30 mars 2026.

(Adoptée)

### 9. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

2026-03-02-13

#### 9.1. Dénomination – Rue des Bruyères

CONSIDÉRANT QUE la rue des Bruyères est appelée ainsi depuis 2005;

CONSIDÉRANT QUE ladite rue n'a jamais été officiellement nommée;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec n'a pas ce nom de rue dans ses registres;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de désigner officiellement la rue qui se trouve parallèle à la route 143, à l'extrémité ouest de la rue des Saules et qui porte en partie le numéro de lot 5 536 377, rue *des Bruyères*; et d'en informer la Commission de toponymie du Québec.

(Adoptée)

2026-03-02-14

#### 9.2. Assiette de rue non-conforme – lot n° 5 536 240 – Arpenteur-géomètre - Mandat

IL EST proposé la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de mandater un arpenteur-géomètre afin qu'il effectue l'arpentage de l'assiette du lot no 5 536 240, situé sur la rue Laflamme et qu'il en produise une description technique; le tout conformément à l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*.

(Adoptée)

2026-03-02-15

#### 9.3. Protection assurance pour les élus

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* ou l'article 14.7.1 du Code municipal du Québec, la Ville de Richmond peut participer à un regroupement d'assurances avec l'UMQ; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite se joindre au regroupement d'assurances en commun de l'UMQ, à titre de municipalité participante, pour l'acquisition d'assurances protection de la réputation des élèves, élus et hauts fonctionnaires contre la diffamation, le harcèlement et les propos haineux et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (ci-après le « **Regroupement en assurances** »);

CONSIDÉRANT QUE la période visée par le contrat d'assurance issu du Regroupement d'assurances est du 31 mars 2026 au 30 mars 2031;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ agit à titre de mandataire du Regroupement d'assurances, notamment pour la préparation de la documentation, la procédure de publication d'avis d'intention, l'octroi du contrat d'assurances et le renouvellement, le cas échéant;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond, à titre de municipalité participante au Regroupement d'assurances, s'engage à effectuer l'achat de ses assurances auprès du soumissionnaire retenu, conformément aux lois applicables, et à fournir les renseignements requis à cette fin;

CONSIDÉRANT QUE les protections et conditions afférentes aux assurances sont prévues dans des polices d'assurance ou certificats émis au nom de chaque municipalité participante;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond demeure responsable du paiement de ses primes et de ses frais, notamment les frais d'administration applicables en faveur de l'UMQ;

### **FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'UMQ**

#### **ASSURANCES PROTECTION DE LA RÉPUTATION DES ÉLUES, ÉLUS ET HAUTS FONCTIONNAIRES CONTRE LA DIFFAMATION, LE HARCÈLEMENT ET LES PROPOS HAINEUX**

POPULATION	MEMBRES UMQ	NON-MEMBRES UMQ
Moins De 20 000	175\$ plus taxes	225\$ plus taxes
Plus de 20 000	425\$ plus taxes	475\$ plus taxes

#### **ASSURANCES RESPONSABILITÉ PÉNALE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ**

POPULATION	MEMBRES UMQ	NON-MEMBRES UMQ
Moins De 20 000	225\$ plus taxes	300\$ plus taxes
Plus de 20 000	225\$ plus taxes	300\$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE, bien que l'UMQ, en tant qu'adjudicateur, prenne les précautions raisonnables à l'égard des présentes, chaque partie membre du regroupement s'engage à régler elle-même tout litige qui pourrait survenir suite ou à l'occasion des présentes, y compris celui entre elle et l'assureur ou le courtier de ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE, sous réserves des dispositions légales applicables, une municipalité peut adhérer ultérieurement au regroupement, s'en retirer ou être expulsée selon les modalités établies par le Regroupement d'assurances;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil :

QUE la Ville de Richmond joigne le Regroupement d'assurances de l'UMQ, à titre de municipalité participante, en vue de l'octroi d'un contrat d'assurances pour la protection de la réputation des élues, élus et hauts fonctionnaires contre la diffamation, le harcèlement et les propos haineux et d'assurances responsabilité pénale en matière de santé et sécurité, pour la période du **31 mars 2026 au 30 mars 2031**;

QUE la Ville de Richmond mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire du Regroupement d'assurances, notamment afin de préparer et de procéder à la publication d'un avis d'intention, à l'octroi du contrat d'assurance et à son administration, dont son renouvellement;

QUE la Ville de Richmond autorise le maire, Kevin Stoddard, et le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, à signer pour et au nom de la Ville de Richmond, tout document, tout formulaire, tout contrat ou toute autre formalité requis en lien avec le Regroupement d'assurances, pour donner plein effet à la présente résolution.

(Adoptée)

2026-03-02-16

#### **9.4. Vacances non-utilisées des directeurs – Autorisation de reporter**

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'autoriser que soient reportées à l'année 2026 les heures de vacances non utilisées des directeurs.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

2026-03-02-17

2026-03-02-18

2026-03-02-19

2026-03-02-20

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 9.5. Revenu Québec et Accès D – Nouveau signataire - Autorisation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil que la commis-comptable, Julie Lessard, soit autorisée à signer tous les chèques et effets bancaires de la Ville et tous autres fonctions via Accès D; QU'Elle puisse avoir accès au profil de la Ville sur le site de Revenu Québec.

(Adoptée)

### 9.6. Fin de semaine des ventes-débarras – 6 et 7 juin 2026 – Coût

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la fin de semaine des ventes-débarras se tienne les 6 et 7 juin 2026, avec reprise en cas de pluie; QUE le Club de patinage artistique Les Tourbillons soit mandaté pour l'organisation de cet événement; QUE le coût du permis soit fixé à 20 \$ et que les profits nets générés, par l'émission des permis, avec un minimum garanti par la municipalité de 500 \$, soient remis au Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond.

(Adoptée)

### 9.7. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Digue - Prise de responsabilité

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a adopté un règlement sur les ouvrages de protection contre les inondations (ROPI) en juin 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** ce règlement prévoit diverses dispositions pour les municipalités ayant sur leur territoire un ouvrage de protection contre les inondations (OPI);

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire pour la Ville de déclarer son intention de prendre la responsabilité de l'OPI ou non auprès du ministère;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Sécurité publique en collaboration avec l'Université Laval ont effectué une analyse complète de l'état de la digue de Richmond entre 2022 et 2024 et que celle-ci se trouve dans un excellent état de conservation;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond confirme son intention de réaliser une étude de performance d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2028; QU'elle n'a pas en sa possession des informations laissant présager que l'OPI pourrait ne pas respecter les normes de conception et de performance prévues au ROPI; QUE la Ville de Richmond n'a qu'un seul ouvrage de protection contre les inondations soit la digue qui se situe entre la rue Principale Sud et Nord et la rivière Saint-François sur les lots nos 5 536 484, 5 536 483, 5 533 889, et se prolonge sur plusieurs lots en direction nord.

(Adoptée)

### 9.8. Thermo 2000 – Conduite souterraine

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond a installé une conduite d'eau pour alimenter la borne incendie qui se trouve près de la gare multimodale dans le parc industriel;

**CONSIDÉRANT QUE** cette conduite passe sous l'agrandissement qui a été autorisé à Thermo 2000 inc.;

**CONSIDÉRANT QU'**il est de l'intention de la Ville de Richmond d'abandonner cette conduite pour en construire une nouvelle le long de la 7<sup>e</sup> Avenue;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

**CONSIDÉRANT QUE** les actionnaires de Thermo 2000 inc. ont cédé leurs actions à Innovair Alliance inc.;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de rassurer le nouvel actionnaire quant aux intentions de la Ville au sujet de ladite conduite;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond rassure Innovair Alliance inc. qu'elle confirme sa tolérance face à l'empiètement du bâtiment sur le site d'exercice de la servitude enregistrée au registre foncier de Richmond en décembre 2008 sous le numéro 15 806 773 tant que ledit empiètement existera et qu'elle n'entend pas exiger la démolition du bâtiment situé sur le lot numéro 6 430 561 du cadastre du Québec en raison de cet empiètement.

(Adoptée)

2026-03-02-21

**9.9. L'archiviste Michel Hamel - Destruction de documents - Demande d'autorisation**

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'autoriser la destruction de certains documents selon la liste soumise par L'archiviste Michel Hamel.

(Adoptée)

2026-03-02-22

**9.10. Hydro-Québec – Demande de consentement municipal**

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver la demande de consentement d'Hydro-Québec relative au remplacement du poteau électrique situé face au 17, avenue de Melbourne, telle que déposée.

(Adoptée)

2026-03-02-23

**10. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

**10.1. Programme de prévention en sécurité incendie – Adoption**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le Programme de prévention en sécurité incendie de la Ville de Richmond tel que déposé.

(Adoptée)

2026-03-02-24

**10.2. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Rapport financier 2025 - Adoption**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le rapport financier 2025 du Service de sécurité incendie de la région de Richmond tel que préparé par les vérificateurs externes MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l. le 19 février 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-25

**10.3. Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Rapport annuel du préventionniste – Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Massé et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la municipalité pour l'année 2025.

(Adoptée)



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 11. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2026-03-02-26

#### 11.1. Mouvement Santé mentale Québec - Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive - Demande de soutien

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! »;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat électoral.

(Adoptée)

#### 11.2. Association Épilepsie-Estrie inc. - Journée Lavande - Demande de soutien par illumination

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

#### 11.3. Saint-Denis-de-Brompton - Financement du transport collectif - Demande de soutien

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de soutien.

2026-03-02-27

#### 11.4. Centre de répit Théo Vallières - Souper bénéfice Steak Frites - Invitation

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de faire un don de 110 \$ au Centre de répit Théo Vallières à la place de l'achat de billets pour le souper bénéfice édition 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-28

#### 11.5. Légion canadienne - Taxes 2025 - Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Farley et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de verser une contribution financière de 2 968 \$ à la Légion royale canadienne en contrepartie des taxes foncières pour l'année 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-29

#### 11.6. Saint-Denis-de-Brompton - Demande à la MRC du Val-Saint-François - Application des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) - Exigences de distances minimales liées aux contraintes sonores- Demande de soutien



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

*\*\*La conseillère Dubois informe les membres du conseil d'un potentiel conflit d'intérêt et se retire des discussions\*\**

**CONSIDÉRANT QUE** les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère demande aux MRC d'établir des zones de contraintes sonores associées au transport sur le réseau routier supérieur sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

**CONSIDÉRANT QUE** ces contraintes limiteront substantiellement les possibilités de construction et de développement à usages sensibles dans les zones identifiées de la Ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Val-Saint-François (MRC) est en processus de modification de son schéma d'aménagement et que la Ville est invitée à faire parvenir ses commentaires avant l'adoption de celui-ci;

**POUR CES MOTIFS, IL EST** proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil :

D'appuyer la résolution numéro 2026-02-20 de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton;

D'exprimer à la MRC les craintes de la Ville de Richmond concernant les impacts de l'établissement des zones de contraintes sonores sur son développement;

**DE** demander à la MRC d'atténuer ces mesures notamment en limitant leur impact dans le périmètre urbain et dans les milieux urbanisés;

**DE** mandater Francesco Cappai, directeur de l'Urbanisme et de la Revitalisation, afin de discuter avec la MRC des mesures d'atténuation souhaitables et possibles pour et au nom de la Ville;

**ET DE** faire parvenir la présente résolution à la MRC ainsi qu'à toutes les municipalités de son territoire.

(Adoptée)

2026-03-02-30

### **11.7. Chevaliers de Colomb – Campagne du pain partagé – Demande d'autorisation**

IL EST proposé par le conseiller Massé et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil d'autoriser les Chevaliers de Colomb de Richmond à solliciter la population dans le cadre de leur campagne du pain partagé à l'intersection des rues Craig et du Collège et des rues Craig et Principale Nord le vendredi 3 avril prochain entre 8 h et 16 h; **QUE** la Ville informe la Sûreté du Québec de l'événement et que le Service des travaux publics fournisse des cônes oranges afin de sécuriser ladite intersection.

(Adoptée)

## **12. CORRESPONDANCES DIVERSES**

### **12.1. Comité des Paniers de Noël – Remerciements**

Le directeur dépose une lettre du comité des paniers de Noël de Richmond remerciant la municipalité pour son soutien et sa contribution pour la dernière année.

### **12.2. Via Expats – Remerciements**

Le directeur dépose un courriel reçu de la fondatrice de Via Expats, Mélissa Medeiros, remerciant les membres du conseil pour leur soutien.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### 12.3. Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) - Conséquences du sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du représentant national d'APTS, Danny Roulx, indiquant les conséquences du sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux.

### 13. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2026-03-02-31

#### 13.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 258 598,98 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 26 février 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-32

#### 13.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 157 825,08 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 26 février 2026.

(Adoptée)

2026-03-02-33

#### 13.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Farley et appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver le paiement des factures de plus de 5 000 \$, totalisant 59 548,46 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

<b>Factures 2026</b>	<b>Avant taxes</b>	<b>Après taxes</b>
<u>ANCTIL</u>		
Pièces aqueduc et égouts	6 972,78 \$	8 016,95 \$
<u>PAYSAGISTE KDS INC.</u>		
Location chargeuse - Février 2026	6 750,00 \$	7 760,81 \$
<u>PLOMBERIE C. FROST</u>		
12 toilettes (Aréna)	9 622,79 \$	11 063,80 \$
<u>RICOH</u>		
Logiciel archives	4 134,00 \$	4 753,07 \$
Logiciel archives	9 000,00 \$	10 347,75 \$
<u>LE GROUPE EXPERT DRAINS</u>		
Réparation - Avenue de Melbourne	8 640,66 \$	9 934,60 \$
<u>LE GROUPE ADE</u>		
Hydro excavation urgence - Avenue de Melbourne	4 570,00 \$	5 254,36 \$
<u>BENCO</u>		
Location déneigeuse à trottoir - 3 février au 2 mars	4 900,00 \$	5 633,78 \$
<u>JIM CODDINGTON</u>		



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Transport de la neige - 12 février	4 958,23 \$	5 700,72 \$
GRAND TOTAL	59 548,46 \$	68 465,84 \$

(Adoptée)

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS - SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Les citoyens présents profitent de cette période pour échanger avec les membres du conseil concernant des sujets qui les préoccupent.

### 15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1. Le conseiller Massé mentionne avoir assisté à des consultations publiques dans des municipalités environnantes pour fins de comparaisons.

15.2 Les membres du conseil se joignent au maire pour féliciter les organisateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond pour l'organisation du souper des maires qui s'est tenu le 26 février dernier.

### 16. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, à 20 h 26, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)  
MAIRE

(SIGNÉ)  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
GREFFIER-TRÉSORIER

2026-03-02-34